

Autour de 10 millions

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Eh bin, noutron maitrè, lâi repond la Fan-chettè, n'è pas pu vairè se lo chertutier avâi dâi pî de caïons, po cein que l'avâi met dâi bottès.

PAUVRE VIEILLE !

La jolie vieille, avec son bonnet rond des dimanches, sa jupe de milaine francée tout autour de la taille, et son beau fichu de dentelle noire ! Sa figure est plissée de mille petites rides, son regard est éteint, ses rares cheveux gris sont enroulés autour de ses oreilles parcheminées. La jolie vieille, vous dis-je !

On en voit tant, dans nos campagnes vaudoises, de ces aïeules, toutes petites, effacées, qui tiennent si peu de place dans le grand fauteuil familial, et si peu de place, souvent, hélas ! dans la vie de leur entourage.

Que voulez-vous ? Les années volent, le temps court, les vieilles ne vont plus assez vite ; elles restent en arrière ; leurs jambes, leur cerveau et leur cœur refusent d'aller plus loin.

Elles voient, l'œil apeuré, l'esprit inquiet, leurs fils avancer à grands pas dans la voie du progrès. Elles ont peur des nouvelles machines, des nouvelles modes, des nouveaux visages. Elles retiennent de toutes leurs pauvres forces les coutumes qui s'en vont, les traditions qu'on oublie.

Alors, on les abandonne, on les laisse seules, toutes seules au coin du foyer désert, et les enfants s'en vont, sans cesse à la recherche d'un bien-être nouveau, d'une aisance meilleure.

Pauvres vieilles, hélas ! Leurs petites-filles partent en place à Lausanne, à Paris, et reviennent parées de grands chapeaux et de jupes trop étroites.

Grand-mère ne peut en croire ses yeux ! Peut-on s'attifer de la sorte ?... Et elle songe au temps où elle alla, avec son mari, acheter à Yverdon les premiers chapeaux de ses deux fillettes. Il y avait longtemps que les petites demandaient à la maman de leur acheter un chapeau pour le dimanche. On portait encore des bonnets, alors, et c'était si joli ! Enfin, elle avait cédé, et pour quatre francs cinquante, on avait eu deux belles « bergères » avec un grand ruban qui flottait par derrière. Comme elles étaient contentes, les petites ! Et grand-mère se souvient encore que, plus tard, elle avait réussi à extorquer au grand Louis, son mari, l'argent qu'il fallait pour acheter une robe à chacune de ses filles, devenues grandes, et en âge d'aller danser avec la « jeunesse ». Elle avait payé sept pièces pour avoir une belle étoffe de laine, qui avait duré plus de vingt ans, bien sûr !

Aujourd'hui, la Rose, sa petite-fille, ne porte pas deux années une même jupe, et les « tailles » ne lui font pas un été. Grand-mère veut gronder, mais elle n'en a pas le courage. La petite Rose n'est là qu'en vacances, et, au milieu des foins, elle va partir pour Lausanne, reprendre sa place de femme de chambre, alors qu'il y aurait tant d'ouvrage pour elle à la maison. Pauvre grand-mère, va !

On ne la respecte même plus ! Ses petits-enfants lui rient au nez quand elle commence à parler du bon vieux temps, de son temps à elle, de celui de son pauvre Louis qui l'attend, là-bas, dans le petit cimetière. Même sa fille, l'Alice, ne lui a-t-elle pas dit un jour : « Tais-toi, mère, tu nous ennues ; tu nous as déjà raconté cette histoire ! »

Le grand-père, lui, on le respectait encore, on feignait d'écouter ses conseils ; il fallait bien le ménager, il était le maître, en somme ; et tout bas, on faisait des projets pour quand il ne serait plus : démolir la galerie, acheter une faucheuse, vendre le vieux cheval, installer l'électricité, amener l'eau à la cuisine.

Grand-père est mort. Grand-mère a survécu, et elle a vu tout ça, elle ! A chaque amélioration, son cœur s'est serré ; bien souvent, le soir, elle

a pleuré dans son grand lit solitaire, cachée derrière les immenses rideaux de cretonne ! Bien-tôt, elle se sentira presque étrangère dans cette maison où son mari l'a amenée un beau soir de mai ; étrangère sous ce toit qui a abrité leur amour !

Pauvre, pauvre vieille !

S.-N.

Le cadeau de cette année.

Le cadeau de cette année, pour beaucoup, ce sera le nouveau livre de Benjamin Vallotton, *Leurs œuvres les suivent* (F. Rouge et Cie, Lausanne, éditeurs).

Nous reparlerons plus en détail de ce nouvel ouvrage samedi prochain, mais nous tenions à le signaler tout de suite à l'attention des lecteurs nombreux et fidèles de cet auteur, justement aimé, et de tous ceux qui, à ce moment de l'année, se demandent comment ils pourront répondre au secret désir de ceux auxquels ils veulent offrir des étrennes.

A la pinte. — Il est midi et demi. Jean-Louis et son ami Bicanne sont attablés devant un demi de nouveau et discutent bruyamment les vertus du 1911. Ils n'ont d'ailleurs pas de peine à se mettre d'accord, et font apporter un nouveau demi.

La porte du café s'entr'ouvre, et le petit François, fils de Jean-Louis, passe sa tête ébouriffée à l'intérieur.

— Papa, la maman fait dire que si tu ne viens pas tout de suite, elle va t'apporter le dîner au café.

— Eh ! bien, toi, dis-lui voir d'apporter aussi à dîner pour Bicanne !

LO DÉRAY MOT A DJACOT RAVEY

AVOUÉ ANDRÉ BEZETSET

(Patois du district d'Orbe.)

DJACOT Ravey, lo joueur de violon de Valleyrè-dèzot-Rancè, étay zallâ in Verdon, ne sè plie quet fèrè. Ein s'ein revegnieint âotrè la vèprâ, s'arrèta à Bras-d'Or, tsi lo Boron, à Mathod, po bairè quartetta, ein sè reposeint 'na menuta. Mais la menuta a derâ grantenet. Vaitéï porquet :

Lé dzoüvenè dzin de Mathod s'étant assimblâ po décidâ la dancha de la baï, que dèvéssai sè fèrè dins caucquè senan-nè. Liavai lé Manuel à syndico, David à Bastian, Manuel à Djôzet, qu'ètant lè précaux, et 'na dozan-na d'autro. Lâo failia 'na musiqua, et commint Djâcot Ravey étai justamin arrevâ à bon momint, l'ingadziron po djuvî, in lo tserdzint de trovâ sè compagnons po fèrè bouena musica. Et l'est aizi à savai que l'arrozaron la patse.

Lo lindèman-nè, don, noûtro joueur s'imbanté contrè la Berdzemint, trovâ se n'ami André Bezetset, que djuvive d'la clarinette et son bouébo que djuvive dza dzoüillamint dâo cornet. Liavai oncora lé lo Bébet Pâo que djuvatsivè dâo violon. Etâo dous porrant fèrè l'accompagnemint, et dissè, se tot allavè bin, la jeunesse de Mathod aret 'na bouena musica po la baï.

Mais Bezetset n'étay pas décidâ ; l'étay rudo mau veri. Djâcot ut biô lai derè que la jeunesse de Mathod étay mardieu agréabilya ; que l'yavai lé dai dzoüillè fellè ; que madamuzalla Boissier lai y'avai baillî on par dè dansè totè novallè, et que sè yo ? Tot cin ne lai fe pas mé què dè cratchf que bas. André dezai : « Oï avoué ta baï ; n'arin oncora trai âo quatro dzoï de ribote ; mon bouébo, k'in vâo-te fèrè ? Aprè ta baï ne sarin tu pleye mô fotu què dai caïons. Vouaite : Vouedrè que t'aussè ton Mathod din lo vintro ! » Kaichtè, fôd, que lai fâ Djâcot, se yâvé Mathod din lo vintro, imagina-tè vai pè quin perte tè fouedrai passâ quand te va in Verdon ! » (Faut savai que po allâ dâ la Berdzemint in Verdon, faut passâ pè Mathod). Yô André Bezetset sè fote à rirè in repondin : « Et bin

n'âodrin ; l'è commin lè maumiers, tè faut adé lo dèrai mot, avoué chlia differince que lâo prèdzo no fot la fouaire et que lo tin no fâ crèvâ dè rirè. »

S. G.

Indemnités.

Un train sur un rocher s'abîme,
Mais, par une faveur du sort,
Une jambe coupée, un mort,
C'est tout. Pas une autre victime.

Pourtant, devant les tribunaux,
La Compagnie, hélas ! traînée,
A payer se voit condamnée :
Joli sujet pour les journaux !

Cinq mille francs obtient la veuve,
Après avoir bien discuté ;
Quinze mille obtient l'amputé,
Pour une jambe de bois neuve.

La femme pousse les hauts cris :
« Plus pour la jambe que pour l'homme ! »
— « Oui-dâ ! Mais avec votre somme
» Vous choisirez dans les maris.

» Tandis que tout l'or de l'empire
» Ne saurait rendre à l'amputé
» Son pauvre membre charcuté ! »
Répond le Président, sans rire.

JEAN DE CRISSIER.

AUTOUR DE 10 MILLIONS

Pierre-Abram. — Alo, conseiller, que dites-vous du vote de dimanche ?

Le conseiller. — Que voulez-vous que je dise ? le peuple souverain a parlé ; il n'y a qu'à s'incliner.

Pierre-Abram. — C'est sûr !... Mais, enfin, qu'est-ce qu'on va penser au Grand Conset ?

Le conseiller. — Mon tè, c'est bien simple, au Grand Conset on prendra acte du résultat de la votation et on passera à l'ordre du jour. C'est le règlement.

Pierre-Abram. — Ah ! c'est le règlement ?... C'est vite dit. Ça n'empêche que nos députés étaient tous d'accord pour cet emprunt de 10 millions. Y a même pas eu de discussion.

Le conseiller. — Que vouliez-vous discuter ? On avait nommé une grande commission, qui a bien étudié la question et qui a même proposé un million de plus que le Conseil d'Etat. On a voté de confiance, que diable !

Pierre-Abram. — Alo, comme ça, vous avez aussi voté oui, au Grand Conset, député, puisqu'il n'y a pas eu de non ?

Le conseiller. — Enfin... j'ai voté oui... sans voter oui.

Pierre-Abram. — Comment ?... Oui, c'est oui et non, c'est non ; y a pas !

Le conseiller. — C'est-à-dire que... N'est-ce pas, quand le président dit : « Messieurs les députés qui adoptent les conclusions de la commission sont priés de le manifester en levant la main », eh bien, un certain nombre de députés lèvent la main, ceux qui écoutent, ceux qui y pensent.

Puis quand le président dit, après : « Avis contraire »....

Pierre-Abram. — Eh bien ?...

Le conseiller. — Eh bien, c'est la même chose. Moi, n'est-ce pas, je n'ai levé la main ni la première ni la seconde fois.

Pierre-Abram. — Alo, en somme, pour qui étiez-vous ; pou les oui ou pou les non ?...

Le conseiller. — Moi ?...

Pierre-Abram. — Oué !

Le conseiller. — Pardi, puisque la Commission était d'accord avec le Conseil d'Etat, que personne ne disait rien, pas même à la table du soleil, que vouliez-vous faire ?...

Pierre-Abram. — Et dimanche, alo, comment avez-vous voté, conseiller, si c'est pas une indiscretion ?

Le conseiller. — Dimanche ?...

Pierre-Abram. — Oué, dimanche !... au vote du peuple ?

Le conseiller. — Eh bien... comme au Grand Conseil, le bon sens.

Pierre-Abram. — En êtes-vous bien sûr ?...

Le conseiller. — Laquelle !... si j'en suis sûr !

Pierre-Abram. — Alo, comme ça, ni oui ni non. Entre les deusses ?...

Le conseiller. — Ah ! voilà justement l'instituteur. Bonjour, monsieur le régent.

L'instituteur. — Bonjour, monsieur le député. Bonjour, monsieur Pierre-Abram.

Pierre-Abram. — Bondzo, régent, c'ein va-te ?

L'instituteur. — Ça va, ça va ; mieux que l'emprunt, en tout cas.

Pierre-Abram. — On en parlait justement avet le conseiller (appelant la femme du cafetier), Julie, apporte-voï un verre pour mossieur le régent... et puis un demi.

L'instituteur (prenant place). — Oui, ce n'est pas brillant, ce résultat. Il faut dire, il est vrai, que l'on a très peu voté. Seuls, les opposants sont allés au scrutin.

Pierre-Abram. — Oh ! on ne peut pas dire ; on ne sait pas.

Le conseiller. — Il semble bien que c'est comme dit monsieur le régent, car, c'est rare, dans le canton de Vaud, de voir le peuple désavouer ainsi le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

Pierre-Abram. — Oh ! enfin, le peuple, c'est le peuple ; c'est lui qui a le dernier mot.

Le conseiller. — Sans doute, mais...

Pierre-Abram. — Y a pas de mais... Est-on le peuple souverain, oui ou non ?... Alo, vous, monsieur le régent, qu'en pensez-vous de ce vote ?

L'instituteur. — A vous parler franchement, monsieur Pierre-Abram, — je ne sais quelle est votre opinion — mais je trouve le résultat de la votation très regrettable.

Le conseiller. — Ça me paraît bien être aussi mon avis.

Pierre-Abram. — Et pourquoi ?

L'instituteur. — Eh bien parce que j'ai le sentiment que dimanche, pour la majorité des électeurs, de mesquines rivalités de clocher l'ont emporté sur l'intérêt général.

Pierre-Abram. — Comment ça ? Si on a voté non, c'est qu'on craignait une augmentation d'impôt pour payer les intérêts et les amortissements de ce gros emprunt.

L'instituteur. — Vous, peut-être, mais pas la majorité des votants, bien que les journaux, dans leurs appréciations, feignent d'ignorer les rivalités auxquelles je fais allusion.

Pourquoi, chez nous, vouloir toujours fermer les yeux sur l'évidence ?

La plupart des journaux des villes du canton, qui, avant la votation, — quelques-uns sans grand enthousiasme, il est vrai, mais sans restriction non plus — recommandaient de voter oui, montrent aujourd'hui le bout de l'oreille. A présent qu'ils se peuvent couvrir du verdict populaire — un triste verdict, puisqu'il n'y eut pas seulement le quart des électeurs au scrutin — ils ne cachent plus leur jeu et donnent essor à leur ressentiment contre Lausanne. Haro ! sur le baudet. On peut bien employer cette expression, car c'est sur le dos de la capitale qu'est la plus lourde charge d'impôts et de prestations ; c'est elle qui alimente dans la plus large mesure la caisse cantonale et celle de l'assurance mobilière, et c'est elle aussi qui, proportionnellement, en profite le moins.

Pierre-Abram. — Oh ! oh ! régent, vous vous emballez ! Vous êtes de Lausanne ?

L'instituteur. — Non point ; mais je dis ce que je pense et ce qui est.

Pierre-Abram. — Allons, allons, on ne veut pas se disputer. On est tous de bons Vaudois, que diable ! A la vôtre, conseiller, à la vôtre, régent !

Le conseiller. — Oui, à la nôtre, monté, on n'est pas mort pour tout ça. Tout s'arrange chez

nous. Si y faut vraiment faire les dépenses que comprenait l'emprunt — et il semble qu'y a pas moyen d'y échapper — et bien, on les fera. Le Conseil d'Etat veut assez trouver le biais.

Pierre-Abram. — Alo ! A la nôtre, enco, et vive le canton de Vaud... et les Vaudois !

J. M.

Recettes.

Nettoyage des éponges. — On fait une forte solution de sel et d'eau ; on y laisse tremper les éponges pendant 12 heures. On les frotte ensuite dans cette même solution. Il ne faut pas suspendre les éponges dans des sacs ; mieux vaut la boîte de porcelaine trouée et couverte.

Poudre pour arrêter le sang. — Mélangez : colophane, 60 gr. ; gomme arabique, 35 gr. ; charbon, 15 gr. Mélez en poudre très fine que vous appliquerez sur les surfaces saignantes. Cette préparation est très efficace dans les petites hémorragies.

La dernière gotta.

Se vo z'âi z'âo z'u étâ pè Lozena et que vo z'aussi passâ dévânt la boutique dai droguistrè, vo z'âi binsu vu derrâi lè carreau dè la fenêtra duè grantès botolhiès que tignont bin onna breintâ tsaquena, que ne sè pas trâo à quiet cein pào servi, kâ c'est onco on autro affèrè què lo pot dè Mourtisi.

On gaillâ, on fifarè dâo diablo, qu'avâi vu cliiâo botolhiès, étâi malâdo. Lo menistrè étâi venu lo vairè et lâi desâi que faillâi tâtsi dè sè corredzi et dè ne pas recoumeinci à tant bâirè se sè garesâi, kâ s'on vo desâi, se lâi fasâi lo menistrè, que vo mouretrâ quand vo z'ariâ bu onco onna botolhie, que fariâ-vo ?

— Eh bin, repond lo soulon, y'atsitèrè iena dè cliiâo botolhiès dè droguistrè et la farè reimpliâ.

LE REFRAIN DU JOUR

Il a trait à la votation de dimanche. Grâce à une coupable abstention de la majorité des électeurs, une petite fraction du corps électoral vaudois, dans un moment de mauvaise humeur, a refusé au gouvernement l'autorisation de contracter un emprunt de dix millions.

Les dépenses auxquelles devait être affecté cet emprunt sont indispensables, inévitables. Chacun aujourd'hui le reconnaît et chacun aussi reconnaît que, bien à tort, on a cédé à de mesquines considérations, qui ne pouvaient en tout cas entrer en lice avec l'intérêt général, engagé dans l'opération proposée par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil unanimes.

Conséquemment, chacun admet à présent que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil devront trouver un moyen — peut-être plus coûteux — de tenir des engagements pris, de parer à des nécessités incontestables.

Comme c'est bien de chez nous, cela ! Et n'est-ce pas le cas de chanter, comme dans la *Fille de Mme Angot*, avec une petite variante :

Le peuple est roi, l'envie est reine,
C'était pas la peine, c'était pas la peine,
C'était pas la peine, assurément,
D'embêter le gouvernement ! etc.

Charrettes de « tavans ! » — C'est au mois d'août ; la chaleur est étouffante. Pour y échapper, Jean-Louis et son ami Pierre se sont réfugiés dans l'ombre de la pinte communale. Ils parlent des « tavans ».

« Vois-tu, Jean-Louis, c'est pas la peine de chercher à s'en défaire ; tu n'en as pas écabouillé un sous ton poing, qu'en voilà cent qui viennent à son enterrement ! »

Les vérités. — « La vie en société est ainsi faite qu'on est obligé d'avoir trois sortes d'amis ! les amis qu'on aime, les amis qu'on n'aime pas et les amis qu'on ne peut souffrir. »

Une belle collection. — Parmi les « bourdes » célèbres lancées par la presse — car la presse n'est pas toujours l'évangile — on se rappelle celle-ci :

Le 31 mars 1836, l'*Evening Standard* annonça, pour le lendemain, l'exposition d'une merveilleuse collection d'ânes, dans le jardin de la Société d'agriculture de Londres.

Le lendemain, une foule énorme se pressait aux portes de ce jardin, et les visiteurs mystifiés s'aperçurent que la collection annoncée se composait de tous les lecteurs du journal qui avaient « gobé » la « monture ».

L'actualité permanente.

Cléon, ce bavard qu'on renomme
Ne dit jamais de mal d'autrui,
Et la raison, c'est que notre homme
Ne parle jamais que de lui.

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine : Dimanche, 17 décembre, en matinée : *Le Voleur*, comédie en 3 actes, de Henri Bernstein. — En soirée : *L'Enfant de l'amour*, pièce en 4 actes, de Henri Bataille.

Mardi, 19 décembre, 3^e représentation populaire, *Le Voleur*, comédie en 3 actes, de Henri Bernstein, M. Lambert, marchand de tableaux, vau-deville en 2 actes de Max Maurey.

Jeudi, 21 et vendredi, 22 décembre, *Cyrano de Bergerac*, comédie héroïque en 5 actes, en vers, d'Edmond Rostand, de l'Académie française.

Kursaal. — M. Tapie a pensé qu'il serait intéressant de faire entendre ses artistes dans une pièce connue et aimée entre toutes dans le répertoire. Il a monté soigneusement *Mam'zelle Nitouche*, de Hervé. L'interprétation en a été confiée à Mlle Disley et à MM. Géo et Ridon pour les rôles principaux.

Six jours seulement, car mercredi prochain déjà : *Le Paradis de Mahomet*, une nouveauté à grand spectacle avec décors et costumes neufs, puis la célèbre comédie-bouffe de Feydeau : *Occupe-toi d'Amélie*.

Lumen. — Au Lumen, les représentations d'opéra sont suspendues jusqu'en janvier. C'est le cinématographe qui a repris le monopole du succès. Il le tient bien, avec des programmes des plus variés, des plus choisis, des plus intéressants, où l'actualité a la place qui lui revient. C'est foule, tous les soirs. Le dimanche, matinée.



CACAO
Suchard
LE
DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO